

Laval

Agglomération



WEEK-ENDS & COURTS SÉJOURS 2022





Laval, la ville à la campagne

Et si c'était le moment de se poser, d'observer, et de profiter... pour se retrouver soi et retrouver les autres ? A seulement 70 min de Paris, Laval Agglomération préserve des richesses insoupçonnées et un art de vivre bien à elle. Sa nature préservée, ses rivières, son patrimoine unique, ont façonné un esprit mayennais qui défend l'amour du vrai, le contact direct avec la terre et la sincérité des relations. Alors, êtes-vous prêts, vous aussi, à renouer avec l'essentiel et à suspendre le temps ? Bienvenue à Laval !

**LAVAL À DEUX STATIONS DE PARIS
(70 MIN EN TGV)**

VENIR À LAVAL



- Rennes (via A81) : 75 km / 1h
- Le Mans (via A81) : 84 km / 1h
- Angers : 82 km / 1h30
- Nantes : 135 km / 2h
- Caen : 146 km / 2h
- Paris (via A11 et A81) : 280 km / 2h50



- Rennes : 45min
- Le Mans : 45 min
- Nantes : 1h50
- Paris (Montparnasse) : 1h10



Réseau régional Aléop : aleop.paysdelaloire.fr

Réseau national :

- Ouibus : www.oui.sncf/bus
- Flixbus : www.flixbus.fr/bus/laval



- Aéroport Laval/Entrammes : 5 km
- Aéroport Rennes-Bretagne : 80 km



Via la Vélo Francette :

- depuis Ouisseham : 195 km
- depuis La Rochelle : 398 km





Sommaire

EN AMOUREUX / EN DUO	PAGES 4-9
EN FAMILLE / AVEC MA TRIBU	PAGES 10-14
ENTRE AMIS	PAGES 15-21
POUR LES SPORTIFS	PAGES 22-26
EXPÉRIENCES À VIVRE	PAGES 27-30
RÉSERVEZ votre séjour	PAGES 30-31
Conditions Générales	PAGES 32-35

EN AMOUREUX, EN DUO





La Vélo Francette en vélo vintage

La Vélo Francette en Mayenne, c'est l'authenticité, la nature, les pauses bucoliques, Laval et son riche passé historique, la rencontre d'artisans locaux, le p'tit coup à boire dans une maison éclusière, la simplicité des rencontres ! N'oubliez pas vos sandalettes, votre casquette et votre reflex. Votre séjour sera rétro et surtout inoubliable !

VOUS AIMEREZ :

- les rencontres que vous ferez tout au long de votre circuit (artisans et boutiques, en option, à faire si le temps vous le permet)
- la diversité du paysage mayennais
- le sentiment de liberté et de bien-être

VOS HÉBERGEMENTS :

- L'AUBERGE DES REMPARTS À LAVAL
- CHAMBRE D'HÔTES LES PERRETTES À CHÂTEAU-GONTIER

JOUR 1 /

La vélo Couette : nuit à l'Auberge des Remparts à Laval.

JOUR 2 /

Après le petit-déjeuner, petit tour sur le marché pour le pique-nique du midi (en option).

La Vélo Francette : remise de vos vélos par L'Amicyclette au point de départ de votre balade sur le chemin de halage.

La vélo Rillette : en option, arrêt à la Fromagerie d'Entrammes (achat à votre charge).

La vélo Goulette : dégustation de bière locale à l'écluse de la Benâtre à Origné (en option).

La vélo Serpette : en option rencontre avec un coutelier à l'écluse de la Roche-Neuville (achat à votre charge).

La vélo Couette : nuit à Château-gontier

JOUR 3 /

La vélo Paulette : séance de bien-être pour Paulette et Firmin (en option).

La vélo Guinguette : déjeuner à la Guinguette du Bac au port et traversée de la rivière la Mayenne par le Bac à Ménil (en option).

La vélo Fourgonnette : transfert avec vos vélos à Laval et fin de séjour.



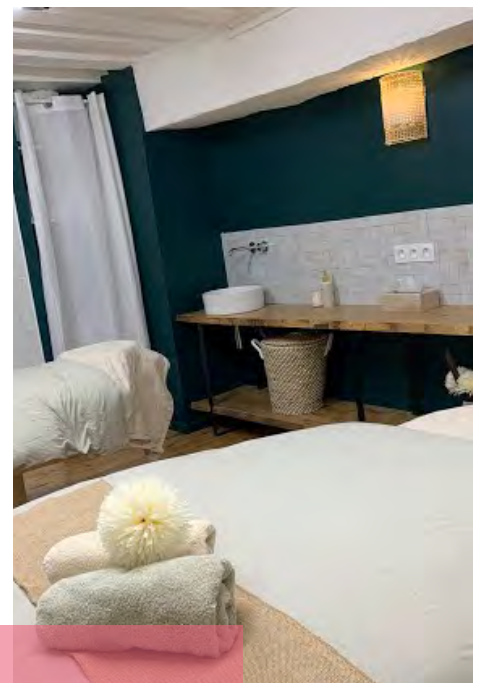
SÉJOUR 3 JOURS / 2 NUITS

À PARTIR DE 162 € / PERS.

(base 2 personnes)

Ce prix comprend : les deux nuits, les petits déjeuners, la location vélos vintage ou tandem, la carte des voies vertes et rivières, l'arrêt à la fromagerie d'Entrammes et le transfert Ménil/Laval.

En option : activité «Bien-être», les repas du midi et du soir, la bière locale à l'écluse de la Benâtre, la traversée de la rivière la Mayenne par le Bac à Ménil.



Laval, une escapade amoureuse...

Laval vous accueille pour un séjour à savourer à deux, entre détente et gourmandise...

VOUS AIMEREZ :

- la possibilité de tout faire à pied
- le confort de l'hôtel
- la cuisine inventive du chef de la Folie Douce
- le moment de détente en duo
- le souvenir au moment du départ

NOTRE HÉBERGEMENT : L'HÔTEL DU MAINE À LAVAL

- confort et modernité
- idéalement situé à 2 pas de la gare, du cœur de ville... et de l'Office de Tourisme

JOUR 1/

Arrivée et installation à l'hôtel.
Dîner à la crêperie « À la folie douce ».
Nuit à l'hôtel du Maine.

JOUR 2 /

Petit déjeuner.
Prestation Duo massage et balnéo à L'institut Vert (durée à préciser au moment de la réservation).
Bouquet de fleurs fraîches à récupérer à la boutique Sylvie Pelé Fleuriste.
Possibilité d'organiser le déjeuner du midi et de vous concocter un programme de découvertes et activités pour l'après-midi.

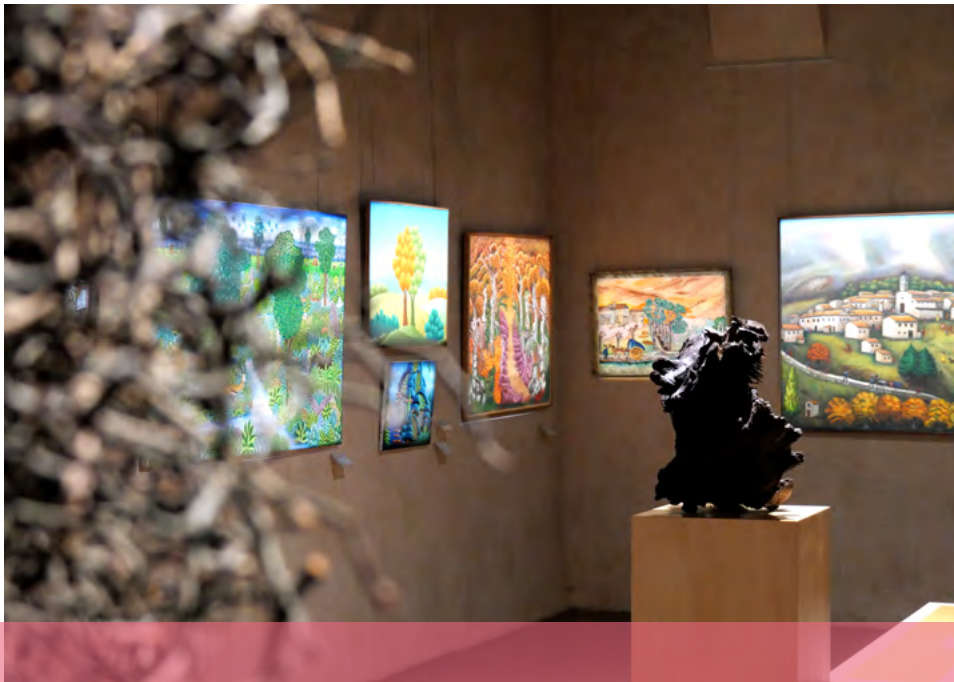


SÉJOUR 2 JOURS / 1 NUIT

À PARTIR DE 165 € / PERS.

(base 2 personnes)

Ce prix comprend : une nuitée à l'hôtel avec petit déjeuner, la prestation balnéo, le dîner du jour 1, un bouquet de fleurs.



Laval en toute intimité

C'est la promesse d'une rencontre douce et harmonieuse entre art de vivre et patrimoine qui vous est proposée au cours de ce séjour. Nul doute qu'au terme de cette expérience, la ville de Laval vous sera déjà beaucoup plus familière, presque intime...

VOUS AIMEREZ :

- le sentiment de vivre des moments d'exception dans un site chargé d'histoire.
- la visite privative du centre historique

VOTRE HÉBERGEMENT : LE MANOIR DE ROUÉSSÉ À LAVAL

- demeure du 15ème siècle lovée dans un écrin de verdure, située à seulement 2,4 km du centre ville de Laval
- chambres pittoresques avec poutres apparentes et carrelages d'époque.

JOUR 1/

Installation dans votre chambre le vendredi en fin d'après-midi, découverte du Domaine et dîner proposé par vos hôtes.

JOUR 2 /

Après le petit-déjeuner, invitation à une visite personnalisée du centre historique de Laval avec un guide (1h). Découverte libre du marché et de son atmosphère légère et festive. Déjeuner au Palatium en plein cœur de ville.

Après cette pause gourmande, visite du Musée d'Art Naïf et des Arts Singuliers (MANAS) pour un voyage culturel dans un monde artistique où la créativité est totale.

Poursuivez votre voyage initiatique à la vie lavalloise en vous aidant des conseils et documents pratiques laissés par votre guide. Dîner et nuit au Manoir (en option).

JOUR 3/ EN OPTION

Petit déjeuner.

Déjeuner croisière à bord du Vallis Guidonis (nous consulter).



SÉJOUR 2 JOURS / 1 NUIT

À PARTIR DE 160 € / PERS.

(base 2 personnes)

Ce prix comprend : 1 nuit en chambre d'hôtes avec petit déjeuner, le dîner du jour 1, le déjeuner du jour 2, la visite guidée de Laval, les entrées au MANAS.

En option : dîner et nuit du jour 2 et prestations du jour 3.



Laval sans ma voiture

Prendre le temps ! Le temps de respirer, de découvrir, de rencontrer, de déguster... de profiter ! Vous avez envie de ralentir avec une certaine éthique, de favoriser des séjours et activités moins polluants ? Alors cette escapade est pour vous ! Venez varier les plaisirs : flânez au cœur de Laval et laissez-vous surprendre, arrêtez-vous sur les berges de la rivière et appréciez...

VOUS AIMEREZ :

- une parenthèse à deux pour lâcher prise au cœur d'une cité médiévale
- le confort et le luxe discret de ce bel appart'hôtel
- le sentiment de liberté
- nos bonnes adresses : où boire un verre ? La plus belle vue sur la Mayenne ?
- un séjour «slow» et sans voiture

VOTRE HÉBERGEMENT : APPART'HÔTEL MARIN À LAVAL

- confort, modernité et liberté
- idéalement situé à 2 pas de la gare, du cœur de ville... et de l'Office de Tourisme

JOUR 1 /

Installation en fin de matinée.

Balade sur le marché Place de la Trémoille et arrêt à la cave du Château pour un petit verre.

Déjeuner en terrasse au restaurant La Maison.

Visite « rien que pour vous » des lieux secrets et privés de Laval. Dîner livré en chambre (boissons en supplément).

JOUR 2 /

Petit-déjeuner en chambre, déposé à votre porte à l'heure désirée.

Rendez-vous à la Halte Fluviale de Laval pour récupérer vos vélos ou votre bateau électrique sans permis pour la journée, sans oublier le panier pique-nique zéro déchet préparé par Gogogamelle. A vous l'aventure et la liberté !



SÉJOUR 2 JOURS / 1 NUIT

À PARTIR DE 210 € / PERS.

(base 2 personnes)

Ce prix comprend : 1 nuit en appart'hôtel avec petit déjeuner, le déjeuner (boissons comprises) et le dîner (sans boissons) du jour 1, la visite guidée exclusive, la location de 2 vélos ou d'un bateau électrique sans permis et le panier pique-nique.

Validité : d'avril à septembre



Week-end hippique à Laval

Avec le Pégase comme emblème, la Mayenne est une vraie terre de cheval. Le temps d'un week-end, découvrez le monde des courses hippiques. Entre la visite d'une écurie et le spectacle qu'offrent les courses à l'hippodrome de Laval, vous vivrez une expérience exceptionnelle dont vous vous souviendrez longtemps...

VOUS AIMEREZ :

- la rencontre avec l'entraîneur
- la découverte du monde équin
- vivre les courses de l'intérieur

NOTRE HÉBERGEMENT : CHAMBRE D'HÔTES LA FILONNIÈRE À SAINT-GERMAIN LE FOUILLOUX

- confort de cette chambre d'hôtes à la campagne
- bonne humeur et esprit familial au cœur d'un cadre champêtre et verdoyant

JOUR 1/

Arrivée, installation et dîner en chambre d'hôtes.

JOUR 2 /

Petit déjeuner.

Matinée chez un entraîneur pour découvrir son quotidien, participer à la préparation des chevaux et vivre un tour en roadcar.

Déjeuner libre ou pique-nique traiteur (en option).

Direction l'hippodrome de Laval pour suivre les courses du jour, faire un tour dans la voiture suiveuse et s'initier aux paris.

Dîner au restaurant panoramique de l'hippodrome.

Fin de séjour.



SÉJOUR 2 JOURS / 1 NUIT

À PARTIR DE 119 € / PERS.

(base 2 personnes)

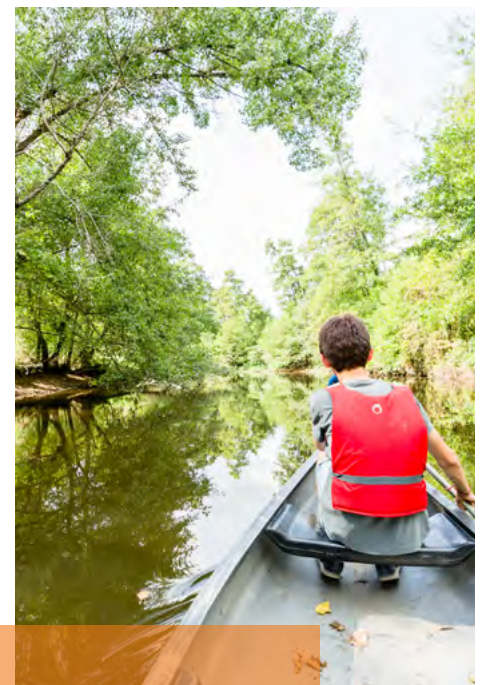
Ce prix comprend : 1 nuit en chambre d'hôtes avec petit déjeuner, la matinée chez l'entraîneur, l'après midi à l'hippodrome, un Bon à Parier, 2 dîners.

En option : déjeuner pique-nique traiteur.

Validité : nous consulter

EN FAMILLE, AVEC MA TRIBU





Cabane et aventure en famille

Osez une expérience originale en famille dans l'un des hébergements insolites de notre verdoyant territoire. C'est l'occasion de profiter de la nature tout en découvrant une nouvelle partie de la France que vous ne connaissez peut-être pas encore... Suivez-nous !

VOUS AIMEREZ :

- l'aspect sauvage de la soirée en forêt
- le temps qui s'arrête avec le chant des oiseaux
- les aventures en immersion totale avec la nature
- la saveur de nos produits locaux avec votre petit-déjeuner au pied de la cabane

NOTRE HÉBERGEMENT : CABANE DE L'ORBIÈRE À FORCÉ

- cabane dans les arbres ou sur l'eau
- domaine situé à 3 km de Laval, dans un cadre arboré : nature préservée, calme, détente et plaisir...

JOUR 1/

Installation dans la cabane de votre choix :

- SUR L'EAU : la cabane Martin Pêcheur est implantée dans un véritable havre de paix au pied du chemin de balade pédestre.

OU

- DANS LES ARBRES : construites dans un chêne, les cabanes sont implantées au cœur des parcours acrobatiques.

Dîner de produits locaux livré au pied de votre cabane.

JOUR 2 /

Livraison de votre petit-déjeuner.

Activités de pleine nature au domaine :

- Parcours acrobatiques dans les arbres et tyroliennes géantes,

OU

- Balade en barque ou canoë sur la rivière et course d'orientation.



SÉJOUR 2 JOURS / 1 NUIT

À PARTIR DE 340 € / FAMILLE

(base 4 personnes : 2 adultes + 2 enfants)

Ce prix comprend : 1 nuit en cabane pour 4 personnes, 4 petits déjeuners, 4 dîners, les activités canoë/course d'orientation ou accrobranche/tyrolienne.

Activité sur place en option : balades à cheval ou à poney encadrées par une monitrice.



Un grand bain ...de nature !

Un vrai moment de détente pour vous retrouver en famille et vous plonger dans un grand bain de nature : relaxation en forêt, bateau sur la rivière la Mayenne... Inspirez, expirez... profitez !

VOUS AIMEREZ :

- les moments de détente en famille
- faire des câlins aux arbres
- naviguer en liberté sur la Mayenne

VOTRE HÉBERGEMENT : CHAMBRE D'HÔTES DOMAINE DE LA BIGOTTIÈRE À MONTIGNÉ LE BRILLANT

- un manoir à la campagne, entièrement restauré
- une chambre avec un filet suspendu pour le plus grand bonheur des enfants

JOUR 1/

Arrivée et installation dans votre chambre d'hôtes.
Dîner libre ou livraison traiteur (en option).

JOUR 2 /

Petit déjeuner, puis rendez-vous à Saint-Berthevin, au site nature de Coupeau pour un Atelier de Sylvothérapie (bain de forêt) en famille. Déjeuner libre ou pique-nique de produits locaux (en option). Direction la Halte Fluviale de Laval, point de départ de votre après-midi à bord d'un SCOOP, bateau électrique sans permis. Découverte de la rivière la Mayenne, passage d'écluses... dépaysement garanti ! N'oubliez pas la crème solaire, la glacière avec des boissons fraîches, le chapeau et les jumelles ! Dîner libre ou livraison traiteur (en option) et nuit à La Bigottière.

JOUR 3 /

Petit déjeuner.
Départ pour un Rallye Découverte de Laval, une façon ludique de visiter la ville à votre rythme.
Fin de séjour.



SÉJOUR 3 JOURS / 2 NUITS

À PARTIR DE 431 € / FAMILLE

(base 4 personnes : 2 adultes + 2 enfants)

Ce prix comprend : 2 nuits en chambre d'hôtes avec petits déjeuners, l'atelier de sylvothérapie, la location d'un Scoop pour ½ journée, le livret Rallye Découverte.

En option : pique-nique du jour 2, livraison repas traiteur jours 1 et/ou 2.



Découvertes ludiques et insolites

Découvrir en s'amusant, c'est la promesse de ce séjour : côté musée avec La Cité du Lait, côté nature avec l'asinerie du Bois Gamats et la balade fluviale, sans oublier votre nuit douillette dans une cabane au cœur de Laval.

VOUS AIMEREZ :

- les moments de détente en famille
- les richesses du patrimoine lavallois
- la rencontre avec les ânes
- la croisière promenade sur la Mayenne

VOTRE HÉBERGEMENT : LA CABANE DU BON CHEMIN À LAVAL

- chambre d'hôtes en cabane nichée au fond d'un jardin fleuri
- ses atouts : charme, tranquillité et à seulement 7 minutes à pied du centre-ville de Laval

JOUR 1/

Arrivée et installation dans votre chambre d'hôtes insolite.
Dîner libre à Laval.

JOUR 2 /

Petit déjeuner.

Rendez-vous à l'Asinerie du Bois Gamats pour une rencontre avec les ânes et autres animaux de cet élevage aux portes de Laval.
Déjeuner libre en ville ou pique-nique de produits locaux (en option).
Direction La Cité du Lait pour la découverte ludique du musée, pour le plus grand bonheur des enfants.
Dîner libre et nuit en cabane (en option)

JOUR 3 / EN OPTION

Petit déjeuner.

Circuit Laval en Famille pour découvrir la ville en toute liberté.
Brunch au Black Bear.
Croisière promenade sur la Mayenne à bord du Vallis Guidonis.
Fin de séjour.



SÉJOUR 2 JOURS / 1 NUIT

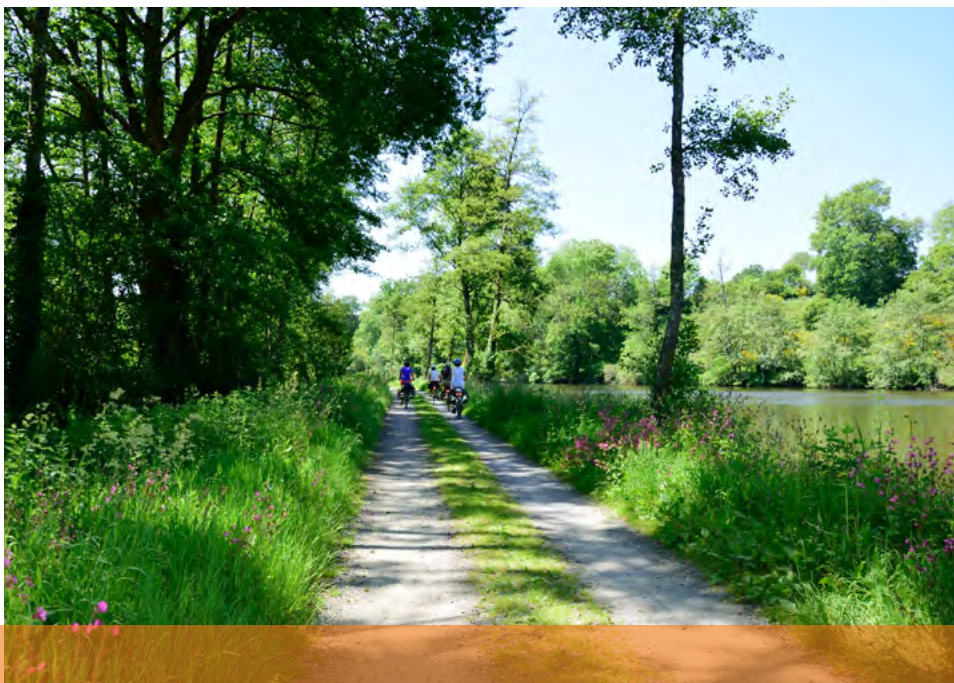
À PARTIR DE 189 € / FAMILLE

(base 3 personnes : 2 adultes + 1 enfant)

Ce prix comprend : 1 nuit en chambre d'hôtes avec petit déjeuner, la visite de l'Asinerie du Bois Gamats et de La Cité du Lait.

En option : pique-nique et nuitée du jour 2 et prestations du jour 3.

Validité : nous consulter



Dormir dans une maison éclusière...

Dormir dans une maison éclusière le long du halage et sur la vélo Francette, ça vous tente ? Le gîte de la Fourmondière Supérieure à Montfleurs réunit tous les critères d'un séjour agréable, paisible et convivial que vous prendrez plaisir à vivre en famille.

VOUS AIMEREZ :

- séjourner dans un hébergement insolite et plein d'histoire
- la proximité avec la nature et l'eau de la rivière
- profiter du temps qui passe

VOTRE HÉBERGEMENT : GÎTE LA FOURMONDIÈRE À MONTFLEURS

- ancienne maison éclusière devenue «Les Refuges du Halage»
- tranquillité au bord de l'eau et en pleine nature
- activités et produits locaux sur place

JOUR 1/

Installation dans le gîte en début d'après-midi.
Séance de relaxation en famille (en option)
Découverte du patrimoine de la rivière (guidage en option)
Goûter (glace ou biscuits avec boisson sans alcool).
Dîner «formule régénérante» en chambre d'hôtes ou à la Guinguette de Montfleurs, située à deux pas (en option).

JOUR 2 /

Petit-déjeuner et check out.
Direction l'écluse Le Port pour récupérer les vélos et le pique-nique de produits locaux (vers 10h).
Départ pour une randonnée à vélo le long du halage.
Dépôt des vélos en fin de journée. Fin de séjour.



SÉJOUR 2 JOURS / 1 NUIT

À PARTIR DE 215 € / FAMILLE

(base 4 personnes)

Ce prix comprend : une nuit en gîte avec petit-déjeuner, le goûter, le pique-nique du jour 2, la location des vélos (carte des voies vertes et rivières fournie).

En option : la séance de relaxation, la découverte du patrimoine de la rivière guidée, le linge de toilette, la location de vélos électriques (sur réservation 1 semaine avant le séjour), le dîner du jour 1.

A group of four young women are sitting on a red and white checkered picnic blanket on a grassy field. They are gathered around a large, ancient tree with a thick, gnarled trunk and sprawling branches. The women are dressed in casual attire, including a pink tank top, a white sweater, a blue long-sleeve shirt, and a grey sweater. They appear to be enjoying a picnic, with various food items and drinks visible on the blanket. In the background, there are lush green trees and a small thatched-roof structure. The sky is clear and blue. A green banner with the text "ENTRE AMIS" is positioned in the upper right corner of the image.

ENTRE AMIS



Échappée fluviale sur la Mayenne

Embarquez pour une escapade sur la rivière La Mayenne au départ de la Halte fluviale d'Entrammes. Vous vous laisserez bercer au rythme des 37 écluses, entre Mayenne et le sud de Château-Gontier, sur plus de 60 kms de panoramas vallonnés, pour explorer un patrimoine insoupçonné : châteaux, manoirs, vieux villages...

VOUS AIMEREZ :

- les points de vue sur la Vallée de la Mayenne
- les écluses fleuries
- le chemin de halage
- les pauses gourmandes à base de produits locaux
- les marchés de producteurs

VOTRE ESCAPADE FLUVIALE EN BATEAU HABITABLE AVEC AR'NAUTIK :

- bateau à moteur sans permis «Le Mélodie»
- capacité : de 2 à 6 places
- durée du séjour : 8 jours / 7 nuits (du samedi au samedi)

VOTRE SÉJOUR EN TOUTE LIBERTÉ :

L'équipe d'Ar'Nautik vous accueillera à la halte fluviale d'Entrammes le samedi à 16h. Vous embarquerez après une présentation du séjour et une initiation au pilotage du bateau habitable «Le Mélodie». En totale liberté, vous naviguerez à votre rythme pour savourer tranquillement le temps qui passe.

À 6 km/heure de moyenne, la Mayenne vous dévoilera tous ses secrets au fil de ses 37 écluses : petits restaurants dans les maisons éclusières, sites et paysages remarquables, châteaux et musées, guinguettes et autres artisans au savoir-faire inégalé.

Pour varier les plaisirs, après avoir amarré votre bateau, vous pourrez sillonner le chemin de halage, pêcher ou visiter une ferme de produits locaux située à «quelques encablures» de la Mayenne. Fin de séjour le samedi suivant à 10h.

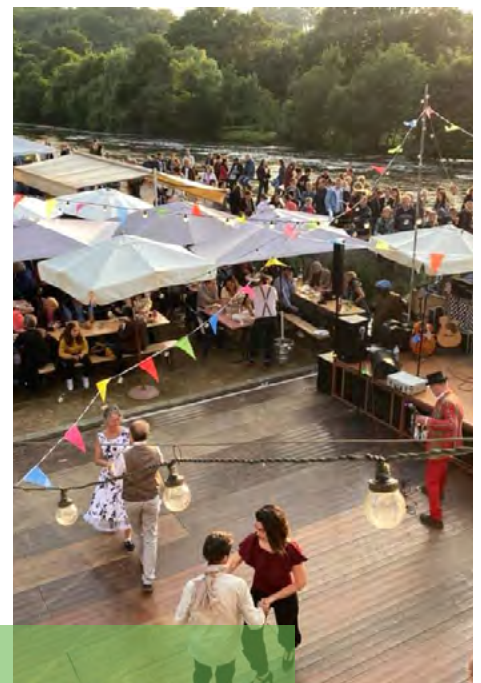


À PARTIR DE 1.300 € LA SEMAINE

(pour 2 à 6 personnes)

Ce prix comprend : la location du bateau et l'armement de sécurité, l'équipement domestique (vaisselle cuisine), la literie (draps, couettes, oreillers et taies d'oreillers), un kit de produit d'entretien, la mise à disposition de 2 vélos pliants, l'assurance du bateau, une bouteille de gaz, l'initiation au pilotage et délivrance de la carte de plaisance à l'embarquement, une assistance téléphonique 7j/7 de 9 h à 19h.

En option : l'assurance annulation, l'assurance personnelle de l'équipage (responsabilité civile), le supplément aller-simple, le linge de cuisine et de toilette, le forfait nettoyage en fin de séjour, le stationnement sur parking fermé.



Pause nature au bord de l'eau

Vivez une expérience inédite d'une nuit en maison éclusière, le long du halage et sur la Vélo Francette. Vous poserez vos valises au gîte La Richardière de Montfleurs, point de départ de toutes les activités de bien-être, nature et sport proposées lors de votre séjour entre amis.

VOUS AIMEREZ :

- l'hébergement insolite chargé d'histoire
- la proximité avec la nature et l'eau de la rivière
- la Vélo Francette, itinéraire vélo reliant Ouisseham à La Rochelle qui emprunte les 85 km de halage de la Mayenne

VOTRE HÉBERGEMENT : GÎTE LA RICHARDIÈRE À MONTFLEURS

- ancienne maison éclusière devenue «Les Refuges du Halage»
- tranquillité au bord de l'eau et en pleine nature
- activités et produits locaux sur place

JOUR 1/

Installation dans votre gîte avec chambre en dortoir.

Marche régénérante (en option).

Découverte du patrimoine de la rivière (guidage en option).

Apéritif au bord du halage (planche apéro).

Dîner «Formule réconfortante» au gîte ou dîner à la Guinguette de Montfleurs située à deux pas (en option).

JOUR 2 /

Petit-déjeuner.

Mise à disposition des vélos dès 10h.

Départ pour une randonnée à vélo le long du halage avec pique-nique de produits locaux.

Dépôt des vélos en fin d'après-midi et fin de séjour.



SÉJOUR 2 JOURS / 1 NUIT

À PARTIR DE 84 € / PERS.

(base 4 personnes)

Ce prix comprend : 1 nuit en gîte pour 4 pers. avec petit-déjeuner, l'apéritif du jour 1, le pique-nique du jour 2, la location des vélos (carte des voies vertes et rivière fournie).

En option : la découverte du patrimoine de la rivière guidée, la marche régénérante, le linge de toilette, la location de vélos électriques (sur réservation 1 semaine avant séjour), le dîner du jour 1.



Escapade et évasion culinaire

Enrichir votre livre de cuisine de recettes sages de votre bien-être et de l'environnement vous titille les papilles ? Alors inscrivez-vous à ce délicieux programme, tout spécialement concocté pour vous, où cuisiner autrement passe par la découverte des produits.

VOUS AIMEREZ :

- découvrir ce que la nature vous offre tout en la respectant
- acquérir de nouvelles connaissances culinaires
- le partage des recettes en toute simplicité
- la dégustation de vos réalisations

VOTRE HÉBERGEMENT : APPARTEMENT OPTIS À LAVAL

- confort, modernité et indépendance
- situé à deux pas de la gare et du centre-ville

LUNDI / Initiation à la pâtisserie Bio, sans produit laitier et naturellement sans gluten. Apprenez à pâtisser autrement avec des produits locaux et de saison tout en gardant un équilibre alimentaire sain et en ayant un impact positif sur l'environnement.

MARDI / Initiation à la CRUisine. Partez pour 3 heures d'atelier «Apéro tout cru». Recettes faciles et savoureuses à déguster en fin d'atelier avant de le refaire chez vous pour surprendre vos invités.

MERCREDI / Initiation à la cuisine des plantes sauvages, des herbes aromatiques du potager et des fleurs. Débutez l'expérience par une balade dans les chemins creux et au jardin de Sèmeliens pour y découvrir et y cueillir les plantes nécessaires à l'élaboration de quelques recettes simples et saines.

JEUDI / Initiation au Batch Cooking. Préparez plusieurs plats en même temps et à l'avance pour anticiper les menus de la semaine et gagner du temps.

VENDREDI / Check-out de l'appartement avant 10h.



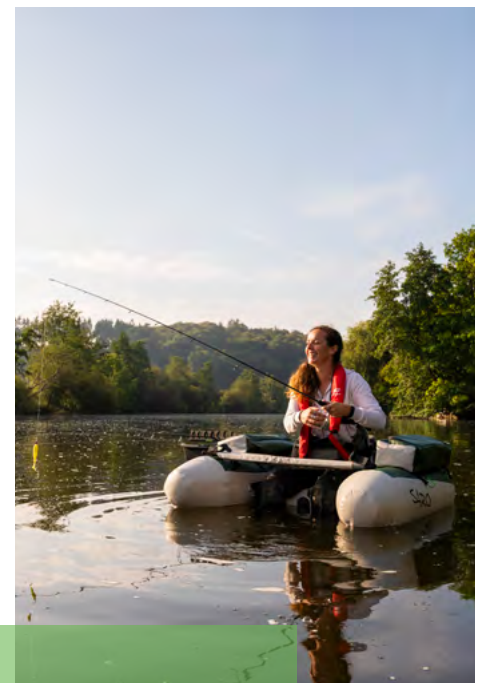
SÉJOUR 5 JOURS / 4 NUITS

À PARTIR DE 1.380 € POUR 2 PERS.

À PARTIR DE 1.500 € POUR 3 PERS.

À PARTIR DE 1.670 € POUR 4 PERS.

Ce prix comprend : la location d'un appartement 2/4 personnes pour 4 nuits et un atelier culinaire par jour (soit 4 ateliers sur 4 thèmes différents). L'organisation de la semaine est susceptible de changer selon la disponibilité des prestataires.



La Mayenne, ça donne la pêche !

Embarquez avec Romain, guide de pêche ! Originaire de Mayenne et passionné par la nature et la pêche, Romain a attrapé le virus avec son grand-père dès l'âge de 5 ans. Il se propose de partager avec vous un week-end pêche aux carnassiers (No Kill) sur la Mayenne, à bord de son bateau le Tracker Guide V16 DLX ou en float-tube à la recherche des sandres, brochets, perches et silures.

VOUS AIMEREZ :

- la connaissance de la rivière de Romain
- le confort du bateau et le matériel de pêche haut de gamme
- la découverte des produits locaux

VOTRE HÉBERGEMENT : MAISON D'HÔTES DE L'ORBIÈRE À FORCÉ

- une invitation au repos au milieu d'un parc arboré
- chambre d'hôtes dans une maison d'architecte de 350 m²

JOUR 1/

Accueil en fin de soirée en chambre d'hôtes.
Échange avec Romain pour préparer la journée pêche du lendemain.
Dîner libre en ville ou livré en chambre (en option).

JOUR 2 /

Petit déjeuner.
Départ sur le lieu de pêche avec accueil de Romain (matériel et leurres fournis) pour 7 à 8 heures de pêche en bateau. Déjeuner : panier pique-nique à base de produits locaux.
Dîner libre en ville ou livré en chambre (en option).

JOUR 3 /

Petit déjeuner.
Départ pour une seconde journée de pêche sur un autre secteur connu de Romain.
Déjeuner : panier pique-nique à base de produits locaux.



SÉJOUR 3 JOURS / 2 NUITS

À PARTIR DE 573 € / PERS.

(base 2 personnes)

Ce prix comprend : 2 nuits + petits déjeuners en chambres d'hôtes, 2 paniers repas, 2 jours de guidage pêche sur bateau (matériel compris).

En option : possibilité de pêcher en float-tube, dîners jours 1 et/ou 2 en chambre d'hôtes .



Ça bulle en Mayenne !

Venez profiter d'un week-end pour visiter une exploitation cidricole et profiter d'une dégustation de bières locales. Bonne humeur garantie !

VOUS AIMEREZ :

- les rencontres avec nos producteurs et les dégustations
- les moments partagés entre amis
- le coffret de bières locales à ramener chez vous

VOTRE HÉBERGEMENT INSOLITE : ECHOLOGIA À LOUVERNÉ

- une nuit au milieu d'un site dédié à la nature
- un grand choix de cabanes pour satisfaire tout le monde : flottantes, perchées, falaise, poudrière, tente prospecteur...
- les activités : visite du parc, piscine naturelle, sarbacane...

JOUR 1/

Arrivée à Echologia, installation et découverte du site et des activités. Rendez-vous chez « Temple Mousse » : présentation et dégustation de 6 bières, accompagnées de fromage et de saucisson. Dîner libre et nuit à Echologia.

JOUR 2 /

Petit déjeuner livré à la cabane.

Départ pour La Ferme de Cornesse pour une visite de l'exploitation cidricole, suivie d'une dégustation de leur production : cidre, jus de pomme, Pommeau...

Déjeuner libre.

Direction la Halte Fluviale de Laval pour récupérer votre bateau électrique sans permis ou vos vélos : profitez d'une balade fluviale sur la rivière la Mayenne ou sur le chemin de halage en toute liberté.

Dîner libre et nuit à Echologia (en option).

JOUR 3 / EN OPTION

Petit déjeuner avant de profiter pleinement des différentes activités proposées à Echologia.

Fin de séjour.



SÉJOUR 2 JOURS / 1 NUIT

À PARTIR DE 119 € / PERS.

(base 4 personnes)

Ce prix comprend : 1 nuit avec petit déjeuner, les visites et dégustations, la location d'un bateau électrique ou de vélos, le coffret de bières.

En option : une seconde nuit avec petit déjeuner à Echologia incluant les activités du site.



Du bon vin et des copains !

Envie de passer un super moment entre amis tout en découvrant le monde de l'œnologie ?
Alors ce week-end «à la bonne franquette» est fait pour vous !

VOUS AIMEREZ :

- les moments passés entre copains/copines
- l'initiation à l'œnologie
- la navigation sur la rivière La Mayenne

NOTRE HÉBERGEMENT : GÎTE L'ÉCHANSON (3 ÉPIS) À SAINT-JEAN SUR MAYENNE

- confort et charme de ce gîte à la campagne, accolé à la cave
- situé à seulement 10 minutes en voiture de Laval

JOUR 1/

Arrivée et installation dans votre gîte.
Direction Laval pour une Croisière Oenologie à bord du Vallis
Guidonis : dégustation de vins et initiation à l'œnologie avec Anthony.
Dîner libre.

JOUR 2 /

Petit déjeuner.
Direction la Halte Fluviale de Laval : vous embarquez pour une
journée de navigation à bord d'un Scoop (bateau électrique sans
permis) avec pique-nique traiteur pour la pause déjeuner.
Retour au gîte où Nicolas vous proposera une dégustation de vins,
accompagnée d'une planche apéro.
Soirée et dîner libres (livraison de dîner traiteur au gîte en option).

JOUR 3 /

Petit déjeuner.
Découverte de Laval en liberté : Circuit Patrimoine des incontour-
nables de la ville ou, pour les sportifs, notre parcours Trail Urbain.
Fin de séjour.



SÉJOUR 3 JOURS / 2 NUITS

À PARTIR DE 169 € / PERS.

(base 5 personnes)

Ce prix comprend : 2 nuits en gîte (forfait ménage inclus), les petits déjeuners, la croisière œnologique, la location du Scoop, la dégustation de vins, la carte des circuits urbains.

En option : livraison dîner traiteur du jour 2.

Validité : nous consulter

A full-page photograph of a runner in a bright green shirt and black shorts running away from the camera on a dirt path. The path is surrounded by lush green trees and grass. To the right, a blue lake is visible with reeds and other vegetation along the shore. The sky is blue with some light clouds. A pink banner is overlaid on the top right of the image.

POUR LES SPORTIFS



Week-end Green au Golf

Amoureux de golf, offrez-vous un parcours serein avec une vue imprenable sur la rivière La Mayenne et ses bois environnants. Avec ses 27 trous, ses installations et sa démarche « green » le Golf de Laval s'inscrit dans un tourisme durable et une démarche en faveur de la biodiversité. Profitez d'une escapade ressourçante et sportive à deux et prenez plaisir à taper dans la petite balle blanche.

VOUS AIMEREZ :

- une parenthèse à deux ou entre amis pour lâcher prise
- le temps qui s'arrête sur le parcours vallonné du Golf
- la qualité des greens et fairways

VOTRE HÉBERGEMENT : CHÂTEAU DU RICOUDET À CHANGÉ

- chambre d'hôtes de charme
- château du 19e lové dans parc de 5 hectares au bord de la rivière la Mayenne
- situé entre Laval et le Golf de Laval-Changé

JOUR 1/

Installation pour deux nuits dans votre chambre d'hôtes. Dîner à la Bastide d'Elva à Changé (en supplément).

JOUR 2/

Petit déjeuner.

Départ pour le golf de Laval-Changé où le parcours 18 trous de La Chabossière vous attend. Déjeuner au golf (en option). Dîner libre.

JOUR 3 /

Petit déjeuner.

Parcours Le Jariel (9 trous) au Golf de Laval-Changé. Fin de séjour.



SÉJOUR 3 JOURS / 2 NUITS

À PARTIR DE 269 € / PERS.

(base 2 personnes)

Ce prix comprend : 2 nuits + petits déjeuners en chambre d'hôtes, 2 green-fees/pers. (18 trous + 9 trous) au Golf de Laval-Changé.

En option : location voiturette ou chariot électrique, déjeuner au restaurant du golf du jour 2.



Remise en forme "Spécial trail"

Venez profiter d'une parenthèse verte et oxygénée qui sera le décor pour votre remise en forme conviviale. Un coach habilité vous propose de suivre un Stage Trail de 3 demi-journées (2 séances le samedi et 1 séance le dimanche matin) en groupe de 4 à 8 sportifs confirmés, pour une remise en forme «spécial trail».

VOUS AIMEREZ :

- le programme sportif très professionnel
- découvrir la beauté de la nature mayennaise

VOTRE HÉBERGEMENT : CHAMBRES D'HÔTES LA CHAUSSÉE D'OLIVET

- confort des chambres de cette maison de maître
- votre hôte est lui-même un trailer confirmé

JOUR 1/

Accueil des stagiaires le vendredi en fin d'après-midi et présentation de l'organisation du stage selon votre niveau puis Dîner*.

JOUR 2 /

Petit déjeuner.

Prise en charge des stagiaires par votre coach ultra trailer, le samedi matin et après-midi, après le pique-nique.

Dîner*

JOUR 3 /

Petit déjeuner.

Ultime prise en charge du groupe le dimanche matin, avant de terminer en beauté (si vous le souhaitez) par une séance d'exercices et d'activités complémentaires proposés.

** Tous les repas sont élaborés dans un souci de bien être pour la bonne pratique du trail (conseils diététiques).*



SÉJOUR 3 JOURS / 2 NUITS

À PARTIR DE

190 €/PERS. BASE 4 STAGIAIRES

180 €/PERS. BASE 6 STAGIAIRES

170 €/PERS. BASE 8 STAGIAIRES

Ce prix comprend : 2 nuits avec petits déjeuners en chambre d'hôtes, les dîners, le pique-nique du jour 2, les 3 séances de coaching.

En option : location de VTT (nous consulter).



Trail Urbain avec un coach

Barbara vous propose un coaching technique en Trail Urbain pour appréhender les spécificités de la ville comme les escaliers et les côtes : techniques d'étirements, récupération, respiration, relaxation... Vous serez prêts pour votre journée trail du lendemain sur l'un de nos 8 parcours.

VOUS AIMEREZ :

- l'encadrement par une spécialiste du trail
- les conseils de préparation physique et de récupération
- la diversité des circuits de la Station Trail de Laval

VOTRE HÉBERGEMENT : HÔTEL LE CORBUSSON À SAINT-BERTHEVIN

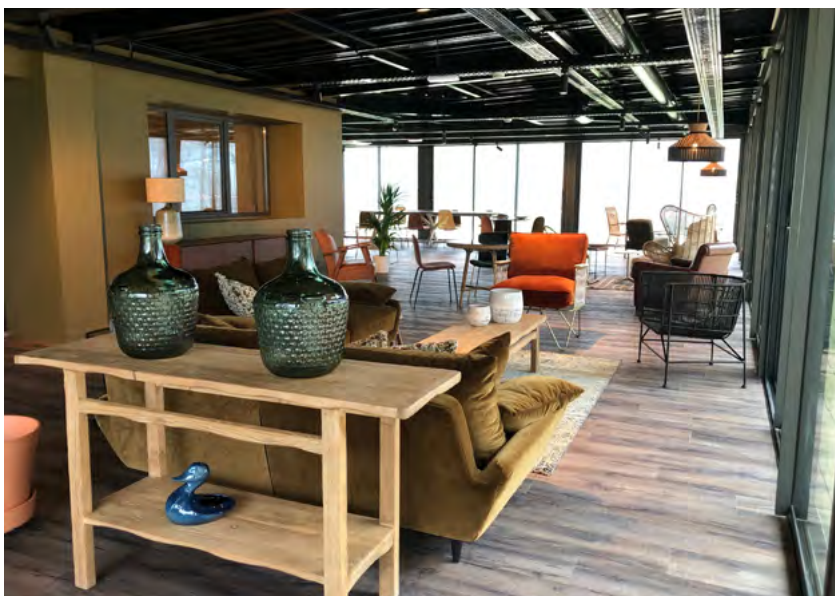
- situé tout près de Laval dans un parc arboré
- bar de produits locaux, parking avec bornes de recharge

JOUR 1/

Accueil des stagiaires le samedi matin vers 10h.
Stage de préparation physique spécifique à la ville.
Pique-nique.
Après-midi : techniques de récupération et de relaxation.
Installation en fin d'après-midi à l'hôtel le Corbusson.
Dîner et soirée libre.

JOUR 2 /

Petit déjeuner.
Journée Trail libre avec pique-nique.
Fin de séjour en fin de journée.



SÉJOUR 2 JOURS / 1 NUIT

À PARTIR DE 215 € / PERS.

(base 2 personnes)

Ce prix comprend : 1 nuit + petit déjeuner à l'hôtel, les piques-niques, les 2 séances de coaching et les circuits de la station trail pour 2 personnes.

Ce prix ne comprend pas : la taxe de séjour à régler directement à l'hôtel (3 €/nuit/pers.)

En option : dîner à l'hôtel (16 €/pers.) à réserver la veille pour le lendemain.



ACCOMPAGNEMENT SPORTIF Spécial Trail

Que vous soyez un trailleur débutant ou confirmé, optimiser votre condition physique pour atteindre de meilleures performances représente votre but ultime ? Alors, qu'attendez-vous pour sélectionner parmi nos offres, la (ou les) séance(s) de coaching personnalisé que vous souhaitez suivre pour courir dans les meilleures conditions ?

SÉANCE DE COACHING

À PARTIR DE 60 € / HEURE

BARBARA SABLÉ

- Trail Urbain
- Techniques de course/travail de la foulée/importance du pied
- Renforcement musculaire spécifique/cross training/stretching/ auto massages/prévention blessure

MARION JACCOT

- Diététique
- Pilate

THOMAS FONNARD

- Trail
- Vélo et VTT (jusqu'à 100 km - le week-end seulement)

BAPSISTE MÉZIÈRE

- Préparation physique du traileur (prévention des blessures, développement des qualités physiques)
- Travailler sa technique en montée et descente
- Monitorer ses entraînements grâce à la fréquence cardiaque

THOMAS JÉGU

- Préparation physique en nature (type cross training) au Domaine de l'Orbière
- Soins de récupération du sportif kinésithérapie (massage, cupping thérapie, guasha, pressothérapie)



Membre du Réseau ON PISTE, la Station Trail de Laval fait partie des 41 destinations françaises 100 % dédiées au trail ! 8 parcours et 2 ateliers techniques repérés par des traileurs et conçus pour l'entraînement, mais aussi des événements, séjours, stages... Pour une expérience optimale, retrouvez nos circuits en audio-guide sur l'appli ON PISTE !

A TÉLÉCHARGER SUR APP STORE ET GOGGLE PLAY.



DES EXPÉRIENCES À VIVRE...

VIVEZ, LE TEMPS DE QUELQUES HEURES, DES EXPÉRIENCES AUTHENTIQUES OÙ LES MAÎTRES MOTS SONT DÉTENTE, DÉCOUVERTES, RENCONTRES, PARTAGE ET AVENTURES. TOUT EST RÉUNI POUR VOUS FAIRE PARTAGER DES INSTANTS INOUBLIABLES !

Bien être et relaxation

• ZEN SOYONS ZEN !

C'est le credo d'Evelyne qui vous emmène aux confins du bien être et de la relaxation avec des activités de pure détente :

- Sorties régénérantes à pied ou à vélo
- Exercices d'étirements et de relaxation (basés sur qi gong, tai chi)

• GROUPES DE 2 À 10 PERSONNES

• DURÉE : 1H30

• TARIF : À PARTIR DE 25 €/PERS.



• BIEN HÊTRE EN FORÊT

Laissez-vous guider vers un moment de calme intense et de bien être absolu avec Frédérique Arthuis dans un environnement apaisant et ressourçant, la forêt :

- Bain de forêt
- Atelier créatif
- Atelier dessin
- Jeux d'observation / d'écoute

• TARIFS : DUO 60 € POUR 2H / FAMILLE (DEUX ADULTES ET DEUX ENFANTS) 110 € POUR 3H



C'est moi qui l'ai fait !

• ATELIER / STAGE «JE FABRIQUE MON COUTEAU»

4 heures de stage avec Antoine, artisan coutelier à la Coutellerie du Maine-Anjou : découpage, assemblage, réglage, polissage, affûtage, façonnage du manche ...

Et vous voilà avec votre couteau, tout beau tout neuf, unique et fabriqué par vous dans les règles de l'art.

• DURÉE : 4 HEURES

• TARIF : À PARTIR DE 210 €/PERS.



• ATELIERS COMÉTIQUES ET PRODUITS MÉNAGERS

Moments conviviaux par excellence, les ateliers de Solina Savonnerie sont toujours ponctués d'échanges riches et enthousiastes. Dans la bonne humeur, Alison vous apprend à fabriquer des produits indispensables à votre quotidien : baume corporel, gommage, lessive... Vous repartirez avec vos produits et toutes les informations détaillées pour les fabriquer chez vous !

• GROUPES DE 4 À 8 PERSONNES

• TARIFS (FOURNITURES INCLUES) :

- FORMULE 1 PRODUIT : 20 €/PERS. • DURÉE : 1H À 1H30

- FORMULE 2 PRODUITS : 30 €/PERS. • DURÉE : 2H



Activités Nautiques

• CAPITAINE D'UN JOUR

Naviguez à bord d'un SCOOP, bateau électrique sans permis, pour une balade fluviale sur la rivière La Mayenne. N'oubliez pas d'embarquer le pique-nique, la glacière, la crème solaire, les jumelles, le bob ou le chapeau de paille ... et l'appareil photo pour les souvenirs !

- CAPACITÉ BATEAU SCOOP : 6 PLACES
- DURÉE DE LOCATION : 2 HEURES / DEMI-JOURNÉE / JOURNÉE
- TARIF LOCATION : À PARTIR DE 50 €



• PÉDALO DANS LE BIEF DE LAVAL

Le pédalo, un moment pour se détendre en famille ou entre amis ! Embarquez sur l'un de nos pédalos de 2 ou 4 places et profitez d'une balade pour découvrir la rivière !

- DURÉE : 30 MINUTES
- TARIFS : PÉDALO 2 PLACES = 7 € / PÉDALO 4 PLACES = 9 €



• ÇA PAGAIE PAS MAL A LAVAL

Balade fluviale en canoë-kayak ou en paddle avec le club Canoë-Kayak Laval. Au choix, différents parcours pour débutant ou confirmé. Profitez de la quiétude de la rivière La Mayenne et de son environnement préservé. Dépaysement garanti !

- CANOË-KAYAK :
 - DURÉE : 1/2 JOURNÉE OU JOURNÉE
 - TARIF À PARTIR DE 27 €/PERS.
- PADDLE :
 - DURÉE : 1H OU 2H
 - TARIF À PARTIR DE 9 €/PERS.



Dans les airs

• VOL D'INITIATION EN PLANEUR

Venez découvrir le planeur le temps d'un après-midi au Centre Ecole de Vol à Voile de la Mayenne. En piste, vous participerez, côté décollage mais aussi côté lanceur (treuil), à toute l'activité Vol à Voile. Un pilote qualifié vous emmènera à bord d'un planeur biplace pour un vol d'environ 25 à 40 minutes (si les conditions le permettent). Vous pourrez même prendre les commandes quelques instants !

- DURÉE : UN APRÈS-MIDI
- TARIF : 90 €/PERS.



• SURVOL DE LA MAYENNE EN AVION

Au départ de l'aéroport de Laval-Entrammes, embarquez avec Pascal d'Aérotom Services pour un vol privé touristique vers les lieux ou sites mayennais de votre choix. Venez découvrir la Mayenne vue du ciel et n'oubliez pas votre caméra ou votre appareil photo pour immortaliser les paysages et ce moment magique !

- TARIF : À PARTIR DE 109 € POUR 2 PERSONNES



Nature et environnement

• MA VIRÉE À VÉLO

Balade urbaine pour découvrir les essentiels de Laval en vélo électrique ou balade nature en VTC ou tandem sur le chemin du halage ? Venez découvrir la ville et sa campagne environnante à vélo.

- DURÉE DE LOCATION : DEMI-JOURNÉE OU JOURNÉE
- TARIFS : - VÉLO TOUT CHEMIN À PARTIR DE 8 €/PERS.
- VÉLO ÉLECTRIQUE À PARTIR DE 15 €/PERS.
- TANDEM À PARTIR DE 12 € LE TANDEM



• PARCOURS INSOLITE D'ÉCOLOGIA, LE NATUR'EAU PARC

Aux portes de Laval, découvrez Echologia, site de loisirs dédié à la nature. 3 heures de visites guidées et animées autour de différents thèmes :

- Visite guidée et animée sur le projet Echologia, la biodiversité et le monde merveilleux de l'Aquaponie
 - Animation pêche aux Écrevisses
 - Découverte du projet «Les jardins suspendus de Babylone by Echologia»
 - Quêtes enfant autour des jardins et du sentier de 2 kilomètres
 - Différents Ateliers sur chaque week-end
- GROUPES DE 2 À 10 PERSONNES • DURÉE : 3 HEURES
• TARIFS À PARTIR DE : 15 €/ADULTE ET 5 €/ENFANT



RÉSERVEZ votre séjour à Laval !

Notre équipe commerciale



Clément ROULAND
Séjours Individuels & Jeune Public
02.43.49.46.88
clement.rouland@laval-tourisme.com



Thierry BOISSONNOT
Commercialisation Groupes
02.43.49.46.18
thierry.boissonnot@laval-tourisme.com



Émilie PESLIER
Congrès & Séminaires
02.43.49.46.19
emilie.peslier@laval-tourisme.com

NOS ENGAGEMENTS

- **Prise en charge de votre demande :**
Un interlocuteur unique qui gère votre dossier.
- **La Qualité :**
Nous avons sélectionné pour vous les meilleurs prestataires sur notre territoire.
- **Les Tarifs :**
Nous assurons et garantissons le juste prix de nos prestations.
- **La Rapidité :**
Nous apportons une réponse sous 48 heures à toutes vos questions.

WWW.LAVAL-TOURISME.COM

CONDITIONS DE VENTE

Désignation du vendeur :

L'Office de Tourisme de Laval Agglomération est un organisme local de tourisme immatriculé au registre des opérateurs de voyages et séjours sous le numéro IM 053110001 dont le siège social se situe au 84 avenue Robert Buron, 53000 LAVAL.

Adresse mail : info@laval-tourisme.com • Téléphone : 02.43.49.46.46

Représentant : Monsieur Nicolas GICQUEL, en sa qualité de Directeur de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

Garantie financière : APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) 15, avenue Carnot, 75017 PARIS.

Assureur Responsabilité Civile Professionnelle : Axa France – DAVID BOISSEAU – Avenue de Chanzy – 53010 LAVAL CEDEX le n° est 35376041018287.

Garanties couvertes : dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants des voyages, par suite de carence ou défaillance des services de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

Ci-après dénommé « l'Office de Tourisme Laval Agglomération »

Objet :

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent de plein droit à l'ensemble des prestations vendues ou offertes à la vente par Office de Tourisme de Laval Agglomération et fournies directement par lui ou par des partenaires, à destination de personnes ayant la qualité de consommateurs ou non-professionnels au sens du code de la consommation ou de voyageur au sens du code du tourisme et ayant la capacité juridique de contracter (ci-après dénommé « le(s) Client(s) »). Elles annulent et remplacent toutes les versions précédentes de ces conditions générales de ventes et s'appliquent pour les ventes réalisées par tous circuits de distribution et de commercialisation.

Définitions :

Circonstances exceptionnelles et inévitables : Tout événement qui crée une situation échappant au contrôle du voyageur et dont les conséquences n'auraient pas pu être évitées même si toutes les mesures avaient été prises empêchant ainsi l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

Client : personne physique ayant la qualité de consommateur ou de non-professionnel au sens du code de la consommation, ou de voyageur au sens du code du tourisme, qui contracte avec l'Office de Tourisme de Laval Agglomération dans le cadre des présentes conditions générales de vente.

Prestation : service de voyage ou forfait touristique au sens de l'article L. 211-1 du code du tourisme.

Contrat en ligne : contrat conclu dans le cadre d'achat de prestation(s) sur le site Internet de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

Contrat à distance : tout contrat conclu entre un professionnel et un consommateur, dans le cadre d'un système organisé de vente ou de prestation de services à distance, sans la présence physique simultanée du professionnel et du consommateur, par le recours exclusif à une ou plusieurs techniques de communication à distance jusqu'à la conclusion du contrat, à l'exclusion du site Internet de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

Support durable : tout instrument permettant au consommateur ou au professionnel de stocker des informations qui lui sont adressées personnellement afin de pouvoir s'y reporter ultérieurement pendant un laps de temps adapté aux fins auxquelles les informations sont destinées et qui permet la reproduction à l'identique des informations stockées (article L. 121-16 du code de la consommation).

1. Informations précontractuelles

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et/ou à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, sur un support durable des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation ainsi qu'à l'article R. 211-4 du code du tourisme.

Le Client reconnaît de plus, avoir eu communication du formulaire pris en application de l'arrêté du 1er mars 2018 « fixant le modèle de formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours » (annexe 1 des présentes CGV).

Lors de la réservation, le client déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes CGV. Toute réservation implique donc de la part du Client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes CGV.

Conformément à l'article L.211.9 du Code du Tourisme, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations figurant sur les éléments constituant ses prestations, auquel cas ces informations seront portées par écrit à la connaissance des intéressés avant la conclusion du contrat.

2. Réservation

Le Client dispose de plusieurs moyens de réservation des prestations offertes à la vente par l'Office de Tourisme de Laval Agglomération parmi les suivants :

- En ligne sur le site internet de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération (www.laval-tourisme.com) : Le Client choisit la et/ou les prestations qu'il souhaite réserver, les ajoute dans son panier d'achat et procède au paiement.
- Au comptoir auprès du service commercial : Le Client, assisté d'un conseiller de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération, choisit la et/ou les prestations qu'il souhaite réserver et procède au paiement.
- Par téléphone (02.43.49.46.46) et tout autre moyen de communication : Le Client, assisté d'un conseiller de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération, choisit la et/ou les prestations qu'il souhaite réserver et procède au paiement.

Pour les hébergements seuls (hôtels ou chambres d'hôte) ainsi que les séjours tout compris, les réservations sont définitives après encaissement effectif de 100% du montant total de la prestation par l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

Le Client garantit à l'Office de Tourisme de Laval Agglomération qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du contrat. L'Office de Tourisme de Laval Agglomération se réserve le droit de suspendre toute gestion de réservation et toute exécution des prestations en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement de toute somme due au titre du contrat.

L'Office de Tourisme de Laval Agglomération se réserve notamment le droit de refuser d'honorer une réservation émanant d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une réservation précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Le client dispose de plusieurs moyens de paiement offrant une sécurité optimale parmi les suivantes, selon le type de prestation réservée, comme indiqué aux conditions particulières de vente : carte bancaire, virement, chèque bancaire, chèques vacances.

Pour toute réservation d'hébergement, il est demandé au client d'informer l'un des agents de réservation ou de prévenir directement l'hébergeur de son heure d'arrivée. Sans manifestation de la part du client au sujet de son heure d'arrivée, la réservation ne pourra être garantie au-delà de 18h (no-show).

3. Option

La demande est considérée comme une option tant que le service commercial de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération n'a pas reçu le règlement total de la part du client. Chaque option de réservation doit être confirmée par le client en adressant le versement de la totalité de la réservation, avant la date limite de fin d'option. Passé cette date, le dossier est considéré comme annulé.

4. Confirmation de réservation

Toute confirmation de réservation sera suivie de l'envoi d'un courriel et/ou d'un courrier mentionnant obligatoirement la date, les prestations, le montant et le lieu de séjour à présenter à l'hébergeur dès son arrivée. Dans le cadre des séjours tout compris, un carnet de séjour est envoyé, une fois le règlement reçu et les réservations confirmées par les prestataires. Il contient les différents billets et/ou bons d'échange à remettre aux prestataires lors de l'arrivée, selon les prestations incluses dans le forfait.

5. Prix des prestations

Le prix des prestations proposées s'entend en euros, TTC et service compris.

Le prix des hébergements seuls est le tarif public des hébergeurs. Une majoration des tarifs publics reste cependant possible en cours d'année pour cause de manifestations exceptionnelles ; en ce cas, les prix majorés seront affichés en réception et pratiqués simultanément par l'Office de Tourisme de Laval Agglomération et l'hébergeur. Pour les hôtels, les chambres d'hôtes et les hébergements locatifs, les prix annoncés ne comprennent pas le montant de la taxe de séjour (sauf cas mentionnés dans le contrat), qui est calculé en fonction du nombre d'adultes et de nuits. Les prix des séjours tout compris incluent les prestations mentionnées dans le contrat pour une durée déterminée du jour d'arrivée à l'hébergement au jour de départ. Les prix des séjours tout compris sont indiqués par personne. Ils sont calculés de manière forfaitaire, en tenant compte de l'ensemble des prestations décrites dans les séjours tout compris. Ils sont prévus service compris, nets de commission et de taxes. Les prix indiqués ne comprennent pas : le transport, l'assurance annulation, les repas et les boissons (sauf mention contraire), l'accompagnement, ainsi que les dépenses personnelles. Les prix indiqués au moment de l'inscription ont été établis en fonction des conditions économiques et fiscales en vigueur à la date de l'établissement du devis. Toutes prestations ajoutées en supplément, et non prévues initialement dans le forfait, doivent être réglées immédiatement par le client à la commande. Le service commercial de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération est à votre disposition pour étudier et chiffrer ces prestations : nous contacter au préalable. Les offres promotionnelles proposées ne sont pas cumulables avec d'autres opérations promotionnelles.

6. Révision du prix

L'Office de Tourisme de Laval Agglomération s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la réservation mais se réserve le droit de modifier unilatéralement ses prix sous conditions fixées au présent article.

Conformément à l'article L. 211-12 du code du tourisme, le prix pourra ainsi être modifié à la hausse ou à la baisse après validation de la réservation pour prendre en compte l'évolution :

1. Du prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie ;
2. Du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution du contrat, y compris les taxes touristiques, les taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les ports et aéroports ; ou
3. Des taux de change en rapport avec le contrat.

L'application éventuelle d'une majoration de prix en application de l'alinéa précédent sera notifiée de manière claire et compréhensible au client et assortie d'une justification et d'un calcul, sur support durable, au plus tard vingt jours avant le début des prestations.

Réciproquement, le client a le droit à une réduction de prix correspondant à toute baisse des coûts mentionnés aux 1., 2. et 3., qui intervient après la conclusion du contrat et avant le début du voyage ou du séjour.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Si la majoration dépasse 8 % du prix total du forfait ou du service de voyage, le voyageur peut accepter la modification proposée, ou demander la résiliation du contrat sans payer de frais de résiliation et obtenir le remboursement de tous les paiements déjà effectués.

7. Indisponibilité

a) Indisponibilité du fait de l'hébergement

Les offres d'hébergement proposées sont valables dans la limite des disponibilités des hébergeurs. Si exceptionnellement, le ou les hébergements réservés n'étaient plus disponibles, l'hébergeur s'engage, sans aucun coût supplémentaire pour le client :

- à lui procurer, pour une nuit, une ou plusieurs chambres en nombre équivalent à la réservation, dans un autre établissement de classe égale ou supérieure à un prix égal ou supérieur au prix du ou des hébergements réservés,

- à lui proposer, s'il y a lieu, une solution de transport jusqu'à cet établissement et à lui rembourser, s'il le souhaite, le prix d'une communication téléphonique entre cet établissement et sa famille ou son bureau.

Si aucune des solutions proposées au client par l'hébergeur ne convient, le client peut demander l'annulation sans frais et le remboursement de sa réservation. L'indisponibilité de l'hébergement réservé n'ouvre en aucun cas droit à indemnisation ou réparation de la part de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

b) Indisponibilité du fait de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération

Dans le cas où l'Office de Tourisme de Laval Agglomération se verrait empêché d'honorer ses engagements pour cas de circonstances exceptionnelles et inévitables, celle-ci se réserve le droit d'annuler les réservations, et rembourse intégralement le montant des sommes versées, excluant toute autre prétention de la part du client.

8. Absence de droit de rétractation

L'article L. 221-28 du code de la consommation dispose que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voiture, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée. L'article L. 221-2 du code de la consommation exclut également cette faculté pour les transports de personnes et les forfaits touristiques.

L'Office de Tourisme de Laval Agglomération se prévaut de cette absence de droit de rétractation et indique que pour toutes les prestations entrant dans le champ d'application de l'article L. 221-28 ou L. 221-2 du code de la consommation, le client ne disposera d'aucun droit de rétractation.

9. Responsabilité

L'Office de Tourisme de Laval Agglomération est responsable de plein droit des prestations touristiques contractées dans le cadre des présentes conditions générales de vente.

L'Office de Tourisme de Laval Agglomération peut toutefois s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au client, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et revêt un caractère imprévisible ou inévitable, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16.

Conformément à l'article L. 211-17, IV du code du tourisme, le montant des éventuels dommages-intérêts que l'Office de Tourisme de Laval Agglomération serait condamné à verser au client pour quelque cause que ce soit, sera limité à trois fois le prix total hors taxes des prestations, à l'exception des préjudices corporels et des dommages causés intentionnellement ou par négligence.

10. Modification de réservation

10.1 • Modification du fait de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération

L'Office de Tourisme de Laval Agglomération a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du contrat après sa conclusion et avant le début de la prestation touristique, et ce sans que le Client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

Si l'Office de Tourisme de Laval Agglomération est contraint de modifier unilatéralement une des caractéristiques principales du contrat au sens de l'article R. 211-4 du code du tourisme, qu'il ne peut satisfaire aux exigences particulières convenues avec le client, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le client dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable : des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ; du délai raisonnable dans lequel le client doit communiquer à l'Office de Tourisme de Laval Agglomération la décision qu'il prend ; des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ; s'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résilié et que le client n'accepte pas d'autre prestation, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération remboursera tous les paiements effectués par celui-ci ou en son nom dans les meilleurs délais, et au plus tard quatorze jours après la résiliation du contrat.

10.2 • Modification du fait du client

Toute modification doit faire l'objet d'un accord préalable avec l'Office de Tourisme de Laval Agglomération. Chaque demande étant traitée de façon personnelle. La modification de réservation pourra engendrer des coûts supplémentaires. Pour pouvoir être prise en compte, toute modification de réservation demandée par le client doit être signalée par e-mail au moins 7 jours avant le début du séjour et expressément acceptée par l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

Tout séjour abrégé ou non consommé du fait du client, ou commencé en retard du fait du client ne donnera droit à aucun remboursement.

L'Office de Tourisme de Laval Agglomération s'engage vis-à-vis du client uniquement sur les prestations vendues.

Ne sauraient engager la responsabilité de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération :

- toute prestation souscrite par le client en dehors de celle facturée par l'Office de Tourisme de Laval Agglomération ;
- toute modification des prestations à l'initiative du client.

11. Annulation

11.1 • Annulation du fait du client

Conformément à l'article L. 211-14, I du Code du Tourisme, le client peut résoudre le contrat à tout moment avant le début de la prestation, en respectant la procédure et les conditions de remboursement suivantes :

- Toute annulation partielle ou totale doit être notifiée par courriel à l'Office de Tourisme de Laval Agglomération dans les meilleurs délais.
- Les frais de résolution/annulation des prestations sont établis comme suit, sauf indications particulières contractuelles :

Délai avant le début du séjour	Hébergement seul (hôtel ou chambre d'hôtes)	Séjour tout compris	Location
Frais d'annulation	Pas de frais	10,00 €	10,00 €
Plus de 30 jours	Pas de frais	30%*	30%
Entre 30 et 21 jours	50%*	50%*	100%
Entre 20 et 3 jours	75%*	75%*	100%
Moins de 3 jours et no-show	100%	100%	100%

*Hors prestations non remboursables et non échangeables mentionnées dans le descriptif contractuel qui restent dues intégralement.

En cas d'interruption du séjour par le client, il n'est procédé à aucun remboursement. Quelles que soient les conditions climatiques, la prestation à lieu. Aucun remboursement ou indemnité ne pourra être demandé à ce titre.

Ces frais de résolution ne seront pas dus si le contrat est résilié à la suite de circonstances exceptionnelles et inévitables, survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate de celui-ci et ayant des conséquences importantes sur l'exécution du contrat. Dans ce cas, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération procèdera au remboursement intégral des paiements effectués, sans toutefois entraîner de dédommagement supplémentaire.

Assurance annulation : l'Office de Tourisme de Laval Agglomération attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance soit auprès d'un organisme de son choix soit en nous consultant, couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes. Toute annulation doit être notifiée par écrit en adressant un e-mail à l'agent de réservation.

11.2 • Annulation du fait du vendeur

Toute annulation partielle ou totale doit être notifiée par courriel dans les meilleurs délais.

Le client aura droit au remboursement de la prestation ainsi qu'à une indemnisation supplémentaire, qui correspond à celle qu'aurait dû supporter le client si la résiliation du contrat était intervenue de son fait, dans le cadre de l'article 11.1 des présentes conditions générales de vente.

Conformément à l'article L. 211-14, III du Code du Tourisme, l'annulation par l'Office de Tourisme de Laval Agglomération ne peut donner lieu à une indemnisation supplémentaire, si :

1) Le nombre de personnes inscrites pour la (ou les) prestation(s) ou le forfait est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat et que l'Office de Tourisme de Laval Agglomération notifie la résolution du contrat au client dans le délai fixé par le contrat, et au plus tard :

- 20 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée dépasse 6 jours,
- 7 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est de 2 à 6 jours,
- 48 heures avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est inférieure à 2 jours.

2) L'Office de Tourisme de Laval Agglomération est empêché d'exécuter le contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables. Dans ce cas, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération notifie par courriel ou par tout écrit la résiliation du contrat au voyageur dans les meilleurs délais avant le début du voyage ou du séjour.

12. Cession du contrat

Le client a la possibilité de céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Le client ne peut céder son contrat qu'à la condition d'informer l'Office de Tourisme de Laval Agglomération de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Le client cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde et des frais supplémentaires éventuels que la cession pourrait engendrer.

13. Bon cadeau pour des séjours tout-compris non datés

Pour chaque bon cadeau, un descriptif indique ce que le prix comprend, ne comprend pas, les suppléments possibles en option, et la période de validité du séjour. Le prix est indiqué à l'unité et s'entend en euros, taxes et service compris. Le règlement du bon cadeau s'effectue intégralement par le client auprès de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération. Le prix applicable à la vente de chaque produit sera celui en vigueur au jour de l'achat. Une fois l'achat et le règlement effectué, le délai de rétractation de 14 jours s'applique. Passé ce délai, plus aucun remboursement ne sera possible. En cas de circonstances exceptionnelles et inévitables, si l'Office de Tourisme de Laval Agglomération se voyait dans l'obligation d'annuler la prestation, le client serait remboursé uniquement du montant des sommes versées. Les conditions d'utilisation du bon cadeau sont détaillées sur le bon personnalisé remis au bénéficiaire.

14. Preuve

Il est expressément convenu que, sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le contrat de réservation constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec les clients, de sorte qu'elles seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

15. Propriété intellectuelle

Toute reproduction totale ou partielle du site www.laval-tourisme.com pour un usage autre que privé est strictement interdite. Il en est de même des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et/ou images contenus dans ce site conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux conventions internationales en vigueur.

16. Protection des données personnelles – Traces Utilisateur

Dans le cadre de son activité de vente de prestations touristiques, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel.

A ce titre, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération collecte les données à caractère personnel suivantes : prénom, nom, civilité, adresse postale, adresse courriel, numéros de téléphone, composition du groupe, particularités notées au contrat, modalités de paiement.

L'Office de Tourisme de Laval Agglomération est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de votre inscription, à son suivi, à l'envoi de newsletter, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d'enquêtes de qualité (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux). Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en adressant un courriel en justifiant de votre identité.

Conformément à l'article 12 du RGPD, vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de portabilité et de suppression de vos données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du responsable du traitement des données par e-mail à l'adresse suivante : info@laval-tourisme.com. Sauf avis contraire de votre part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de vos données personnelles, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations précitées.

Vous disposez également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr/>).

Les informations communiquées par le client à l'occasion de sa réservation ne seront transmises à aucun tiers autre que le fournisseur de l'hébergement réservé. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération et l'hébergeur pour le traitement de la réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients.

Pour toute réservation, nous nous engageons à protéger vos informations personnelles. Toutes les transactions bancaires sont sécurisées, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération ne conserve donc aucun numéro de carte bancaire dans ses bases de données.

17. Réclamations – Médiateur

Toutes demandes d'information et/ou réclamation peuvent être présentées à l'Office de Tourisme de Laval Agglomération par courrier électronique. En cas de réclamation, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération s'engage à tout mettre en œuvre afin de trouver un accord amiable en vue de résoudre le différend.

Après avoir saisi, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération et à défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris cedex 17), quand toutes les voies de recours internes auront été épuisées. Les modalités de saisie du médiateur du Tourisme et du Voyage et autres informations pratiques sont disponibles sur le site www.mtv.travel

Dans le cas où le service aurait été acheté en ligne par le client, ce dernier est informé qu'il a la faculté, conformément à l'article 14.1 du règlement (UE) n°524/2013 du parlement européen et du conseil du 21 mai 2013, d'introduire une réclamation et de sélectionner un organisme de règlement des litiges sur le site internet suivant :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

18. Divers

Le fait que l'une quelconque des présentes conditions ne soit pas invoquée à un moment donné ne peut être interprété comme valant renonciation à faire appliquer celles-ci. Au cas où l'une quelconque des présentes conditions serait déclarée nulle ou contraire à une disposition d'ordre public, elle sera réputée non-écrite et les autres stipulations resteront en vigueur.

19. Droit applicable - Litiges

Toutes relations entre l'Office de Tourisme de Laval Agglomération et ses clients sont régies par le droit français.

20. Prestations de voyage liées

Si, après avoir choisi un service de voyage et l'avoir payé, vous réservez des services de voyage supplémentaires pour votre voyage ou séjour de vacances par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération, vous ne bénéficierez pas des droits applicables aux forfaits au titre de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 du code du tourisme.

Toutefois, si vous réservez des services de voyage supplémentaires au cours de la même visite ou du même contact avec l'Office de Tourisme de Laval Agglomération, les services de voyage feront partie d'une prestation de voyage liée.

Dans ce cas l'Office de Tourisme de Laval Agglomération dispose, comme l'exige le droit de l'Union Européenne, d'une protection afin de rembourser les sommes que vous lui avez versées pour des services qui n'ont pas été exécutés en raison de son insolvabilité.

L'Office de Tourisme de Laval Agglomération a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) 15, avenue Carnot, 75017 PARIS. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cette entité si les services de voyage leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

Remarque : cette protection contre l'insolvabilité ne s'applique pas aux contrats conclus avec des parties autres que l'Office de Tourisme de Laval Agglomération qui peuvent être exécutés en dépit de l'insolvabilité de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

[Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=B6B56671A51841699A8FB7B-4B5EB08A2.tplgfr21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701].

ANNEXE I – FORMULAIRES D'INFORMATION

Achat d'un voyage à forfait page 1

Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait par Internet et/ou vendu à l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

Achat de toute autre prestation hors forfait page 1

Formulaire d'information standard pour des contrats portant sur un service de voyage (Visé au 2° du I de l'article L. 211-1 du code du tourisme, à l'exclusion de ceux visés au 1° et 2° du I ainsi que du II de l'article L. 211-7 du même code)

Achat de « prestations de voyages liées » page 2

Formulaire d'information standard en cas de prestations de voyage liées. (Au sens de l'article L. 211-2 III 1° du code du tourisme, lorsque les contrats sont conclus en présence simultanée du professionnel (autre qu'un transporteur vendant un billet aller-retour) et du voyageur) ;

Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait par Internet et/ou vendu à l'Office de Tourisme de Laval Agglomération.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'Office de Tourisme de Laval Agglomération sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où il deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant. Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires. Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème. Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage. L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. L'Office de Tourisme de Laval Agglomération a souscrit une protection contre l'insolvabilité (n° IM 053110001) Garantie financière : APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) 15, avenue Carnot, 75017 PARIS.

Formulaire d'information standard pour des contrats portant sur un service de voyage

(Visé au 2° du I de l'article L. 211-1 du code du tourisme, à l'exclusion de ceux visés au 1° et 2° du I ainsi que du II de l'article L. 211-7 du même code) Si vous achetez ce service de voyage, vous bénéficierez des droits octroyés par le code du tourisme. L'Office de Tourisme de Laval Agglomération sera responsable de la bonne exécution du service de voyage. En outre, comme l'exige la loi, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements au cas où il deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par le code de tourisme

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le service de voyage avant de conclure le contrat de voyage. Le prestataire du service ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution du service de voyage. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre le prestataire de service ou le détaillant. Les voyageurs peuvent céder leur service de voyage à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires. Le prix du service de voyage ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du voyage. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du service de voyage, le voyageur peut résoudre le contrat. Si le prestataire de service se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du contrat, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début de la prestation, le professionnel responsable annule celle-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début de la prestation en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le voyage. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du voyage, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du voyage, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du voyage et que le prestataire de service ne remédie pas au problème. Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du service de voyage. Le prestataire de service ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Si le prestataire de service ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. L'Office de Tourisme de Laval Agglomération a souscrit sous le numéro IM 053110001 une protection contre l'insolvabilité Garantie financière : APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) 15, avenue Carnot, 75017 PARIS

Formulaire d'information standard en cas de prestations de voyages liées

(Au sens de l'article L. 211-2 III 1° du code du tourisme, lorsque les contrats sont conclus en présence simultanée du professionnel (autre qu'un transporteur vendant un billet aller-retour) et du voyageur). Si, après avoir choisi un service de voyage et l'avoir payé, vous réservez des services de voyage supplémentaires pour votre voyage ou séjour de vacances par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme de Laval Agglomération, vous ne bénéficierez pas des droits applicables aux forfaits au titre de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 du code du tourisme. Toutefois, si vous réservez des services de voyage supplémentaires au cours de la même visite ou du même contact avec L'Office de Tourisme de Laval Agglomération, les services de voyage feront partie d'une prestation de voyage liée. Dans ce cas, l'Office de Tourisme de Laval Agglomération dispose, comme l'exige le droit de l'Union européenne, d'une protection afin de rembourser les sommes que vous lui avez versées pour des services qui n'ont pas été exécutés en raison de son insolvabilité. L'Office de Tourisme de Laval Agglomération a souscrit une protection contre l'insolvabilité (n° IM 053110001) Garantie financière : APST (Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme) 15, avenue Carnot, 75017 PARIS.

Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national consultable depuis : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32015L2302&from=EN>



LAVAL TOURISME

OFFICE DE TOURISME DE LAVAL AGGLOMÉRATION

84 avenue Robert Buron - 53000 LAVAL

02.43.49.46.46 • info@laval-tourisme.com

www.laval-tourisme.com

Suivez-nous ! #LavalTourisme   



Conception© : Delphine Raimbault / Laval Tourisme • Photo de couverture : Les Bateliers Entrammes ©Pascal Beltrami/Laval Tourisme

Crédits photos© : Laval Tourisme - Pascal Beltrami/Laval Tourisme - A. Lamoureux - Joël Damase, Emilie D., Pascal Beltrami/Mayenne Tourisme - Auberge des Remparts - Hôtel du Maine - Institut Vert - Manoir de Rouessé - Hôtel Marin - La Filonnière - Hippodrome Bellevue la Forêt - Domaine de l'Orbière - Benoit Sarazin 2 BS Images et Drone - Domaine de la Bigottière - Bien Hôte en Forêt - Oui c'est le Bon Chemin - D. Osso/Cité du Lait - Laëtita Chorin/Les Refuges du Halage - La Guinguette de Montflours - Ar'Nautik - Gourmandises Permisses - 42 Délices - OPTIS - Ferme de Cornesse - JY Guyard/Echologia - Gîte l'Echanson - Raisins d'Être - Jérôme Garnier - Thierry de Gévigney/Château du Ricoudet - La Chaussée d'Olivet - Domaine de Corbusson - Delphine Raimbault - Marjorie Baron - Nicolas Gicquel - Charlotte Airiaud - Gwilherm Rocher - Raymond Mauny - Solina - Prisma Laval - CEVV 53 - Ville de Laval.